



PRÉFÈTE DE L'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
Bureau de l'environnement
Installations classées pour la protection de l'environnement**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE
EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN «ÉOLIENNES DES CAPUCINES»
COMMUNES DE FLÉCHY ET BONNEUIL-LES-EAUX**

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale du 18 JANVIER 2021 AU 18 FEVRIER 2021 sur le projet de la société « Éoliennes des Capucines » d'exploiter un parc éolien implanté sur les communes de FLÉCHY et BONNEUIL-LES-EAUX.

1. L'enquête publique environnementale porte sur la construction et l'exploitation d'un parc éolien de sept aérogénérateurs et d'un poste de livraison (puissance unitaire des éoliennes de 2,2 MW ; puissance installée totale de 15,4 MW ; hauteur en bout de pale de 135 à 165 m) relevant de la rubrique n° 2980-1 pour l'activité soumise à autorisation.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Jackie TRANCART, ingénieur informaticien en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

4. Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de BONNEUIL-LES-EAUX.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public en mairies de FLÉCHY et de BONNEUIL-LES-EAUX :

- **LUNDI 18 JANVIER 2021 de 17 h 30 à 18 h 30 à FLECHY,**
- **MARDI 19 JANVIER 2021 de 15 h 30 à 18 h 30 à BONNEUIL-LES-EAUX,**
- **SAMEDI 30 JANVIER 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 à BONNEUIL-LES-EAUX,**
- **LUNDI 8 FÉVRIER 2021 de 17 h 30 à 18 h 30 à FLECHY,**
- **JEUDI 18 FÉVRIER 2021 de 15 h 30 à 18h30 à BONNEUIL-LES-EAUX.**

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, la note de présentation non technique, le résumé non technique, la notice de renseignements, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans, les annexes (avis de l'Autorité environnementale tacite) sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classeses/Par-enquetes-publiques) dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture des mairies de FLECHY et de BONNEUIL-LES-EAUX.

7. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

Cormelles, Blancfossé, Villers-Vicomte, Croissy-sur-Celle, Gouy-les-Groseillers, Esquennoy, Hardivillers, Fontaine-Bonneleau, Breteuil, Le Crocq, Domeliers, Oursel-Maison, Troussencourt, Paillart, Le Saulchoy, Catheux, Maissoncelle-Tuilerie, Vendeuil-Caply, Rogy, Fransures, Monsures, Lawarde-Mauger-L'Hortoy, Hallivillers, Belleuse, Bosquel, Flers-sur-Noye.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans les mairies de FLÉCHY et de BONNEUIL-LES-EAUX
- par courrier adressé à la commune de BONNEUIL-LES-EAUX, à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête matérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante :
<https://www.registredemat.fr/eoliennes-des-capucines>
- par courrier électronique adressé à : eoliennes-des-capucines@registredemat.fr

9. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classeses/Par-enquetes-publiques

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Boris FEDOTOFF, responsable de projets, Éoliennes des Capucines - RSC Amiens n° 798209698 – 29 rue des Trois Cailloux 80000 Amiens, par mail : bfedotoff@h2air.fr ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.